



DIRECTION DE L'ACTION RÉGIONALE
ET DE LA PETITE ET MOYENNE INDUSTRIE

SOUS-DIRECTION DE LA MÉTROLOGIE

20, AVENUE DE SEGUR
F-75353 PARIS 07 SP

Certificat d'approbation de modèle n° 00.00.821.001.0 du 13 juin 2000

Manomètre pour pneumatiques des véhicules automobiles LAPAUZE modèle LP001

Le présent certificat est établi en application de la directive 71/316/C.E.E. du 26 juillet 1971 modifiée relative aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique, de la directive 86/217/C.E.E. du 26 mai 1986 concernant le rapprochement des législations des Etats membres relatives aux manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles, du décret n° 73-788 du 4 août 1973 modifié par le décret n° 84-1107 du 6 décembre 1984 portant application des prescriptions de la C.E.E. relatives aux dispositions communes aux instruments de mesurage et aux méthodes de contrôle métrologique et du décret n° 88-78 du 19 janvier 1988 réglementant la catégorie d'instruments de mesure : manomètres pour pneumatiques des véhicules automobiles.

FABRICANT :

Ets LAPAUZE SAS - rue de la Mouchetière - Z.I. INGRE - BP 41 - 45141 SAINT JEAN DE LA RUELE CEDEX (France).

CARACTERISTIQUES :

Le manomètre pour pneumatiques des véhicules automobiles LAPAUZE modèle LP001 est composé de deux demi-sphères fixées au sol de part et d'autre de l'aire de gonflage :

- une demi-sphère principale, dotée d'un dispositif mesureur pour manomètre de marque BOURDON modèle de diamètre 150 mm d'une étendue de mesure 0-6 bar approuvé par la décision 90.0.02.862.2.0 du 17 octobre 1990 et équipée de deux boutons poussoirs pour le gonflage ou le dégonflage, d'un flexible et d'un raccord permettant la liaison à un pneumatique,
- une demi-sphère secondaire qui est raccordée au dispositif mesureur de la demi-sphère principale par un tuyau enfoui sous la chaussée, équipée d'un flexible et d'un raccord permettant la liaison à un autre pneumatique.

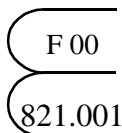
Il est destiné au contrôle et au gonflage des pneumatiques des véhicule légers.

CONDITIONS PARTICULIERES D'INSTALLATION :

Ce manomètre est relié en amont à un compresseur d'air dont la pression ne doit pas excéder 8 bar.

INSCRIPTIONS REGLEMENTAIRES :

Le signe d'approbation C.E.E. de modèles figurant sur la plaque d'identification des instruments concernés par le présent certificat est :



DEPOT DE MODELE :

Les plans et schémas permettant d'identifier le modèle sont déposés à la sous-direction de la métrologie, à la direction régionale de l'industrie, de la recherche et de l'environnement de la région Centre et chez le fabricant, sous la référence DA 07-087.

VALIDITE :

Le présent certificat est valable jusqu'au 13 juin 2010.

ANNEXE :

Photographies n° 1 et n° 2.
Schéma n° 3.

Pour le secrétaire d'Etat et par délégation
par empêchement du directeur de l'action régionale
et de la petite et moyenne industrie,
l'ingénieur en chef des mines

J.F. MAGANA

NOTICE DESCRIPTIVE

Manomètre pour pneumatiques des véhicules automobiles LAPAUZE modèle LP001

I – DESCRIPTION

La station de gonflage est composée :

- d'une demi-sphère principale dotée extérieurement d'un dispositif mesureur pour manomètre de 0 à 6 bar, de deux boutons poussoirs pour le gonflage et le dégonflage et d'un tuyau d'air comprimé équipé pour le raccordement à un pneumatique.
- d'une demi-sphère secondaire reliée à la demi-sphère principale et disposant d'un tuyau d'air comprimé équipé pour le raccordement à un pneumatique.
- d'un compresseur fonctionnant à une pression maximum de 8 bar.
- d'un premier tuyau logé dans un fourreau plastique enfoui dans le sol reliant le compresseur et la demi-sphère principale.
- d'un second tuyau logé dans un fourreau plastique enfoui dans le sol assurant la liaison pneumatique entre les deux demi sphères.
- d'une boucle de détection enfoui dans le sol entre les demi-sphères permettant de détecter la présence d'un véhicule.
- d'une prise permettant le branchement d'un manomètre de contrôle pour effectuer des essais d'exactitude.
- d'un clapet anti-retour installé sur l'alimentation principale en air comprimé interdisant tout dégonflage des pneumatiques en cas de défaillance du compresseur.
- chaque demi-sphère dispose d'une fermeture électro-magnétique anti-vandalisme commandée à distance pour permettre leur verrouillage.

II - PRINCIPE DE FONCTIONNEMENT

Au repos la station est totalement verrouillée par manque d'alimentation électrique, les tuyaux de gonflage sont enroulés et les tambours verrouillés, l'électrovanne de commande n'est pas alimentée et le manomètre n'est pas éclairé.

L'arrivée d'un véhicule sur la boucle de détection déclenche le déverrouillage des enrouleurs, met en service l'alimentation électrique des boutons poussoirs de commande du gonflage et du dégonflage , de l'électrovanne et de l'éclairage.

Pour le contrôle de ses pneumatiques, l'utilisateur déroule les tuyaux, les raccorde sur les valves des roues d'un même essieu ; à ce moment l'équilibrage des pressions s'effectue automatiquement.

En fonction de la pression indiquée sur le manomètre, l'utilisateur effectue les corrections nécessaires à l'aide de l'un des deux boutons poussoirs gonflage ou dégonflage.

En fin d'opération le véhicule quitte la station. Dès cet instant les tuyaux s'enroulent automatiquement, et la station se met en veille.

III - DISPOSITIF DE SCELLEMENT

Une des vis de fixation du raccord et le système de fermeture du dispositif mesureur BOURDON sont percés en un point chacun. Un fil perlé muni d'un plomb, permet de relier ces deux parties et interdit l'ouverture de ce dispositif mesureur sans bris.

La plaque d'identification est protégée par une capsule de scellement dont le plomb reçoit la marque de vérification primitive.

IV - MARQUE

Les marques de vérification primitive CEE sont apposés sur la plaque d'identification.

Annexe au certificat d'approbation de modèle n° 00.00.821.001.0

Photographie n°1



Photographie n° 2



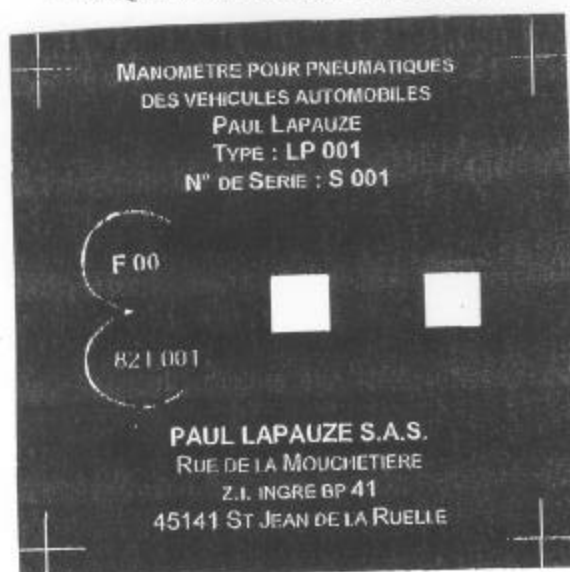
Annexe au certificat d'approbation de modèle n° 00.00.821.001.0

Manomètre pour pneumatiques des véhicules automobiles

LAPAUZE modèle LP001

SCHEMA n° 3

PLAQUE D'IDENTIFICATION



SCELLEMENT

DETAIL DU SCELLEMENT

